

Comité Consultatif des Usagers du Port de La Turballe 05 novembre 2014

Compte rendu

La réunion a débuté à 16:30, dans la salle de réunion de la criée pour s'achever à 18:00.

1. Bilan au 31 octobre 2014

M. Palladin dresse le bilan de l'activité de la Saeml en général et de La Turballe en particulier arrêté au 31 octobre 2014.

Les données de production pêche sont actualisées au 31 octobre comme suit :

Mois de : **Octobre 2014**

	Tonnage (T)	Valeur (x 000 €)	Prix moyen (€/Kg)
<i>Le Croisic</i>	204	1 189	5.83
<i>La Turballe</i>	1 623	3 234	1.99
Saeml	1 827	4 423	2.42

% 2013	Tonnage (T)	Valeur (x 000 €)	Prix moyen (€/Kg)
<i>Le Croisic</i>	66.2%	63.5%	-1.6%
<i>La Turballe</i>	78.9%	30.3%	-27.2%
Saeml	77.4%	37.8%	-22.3%

Résultats à fin : **Octobre 2014**

2014	Tonnage (T)	Valeur (x 000 €)	Prix moyen (€/Kg)
<i>Le Croisic</i>	1 413	9 890	7.00
<i>La Turballe</i>	8 888	19 409	2.18
Saeml	10 301	29 299	2.84

% 2013	Tonnage (T)	Valeur (x 000 €)	Prix moyen (€/Kg)
<i>Le Croisic</i>	6.6%	11.5%	4.6%
<i>La Turballe</i>	15.1%	-3.8%	-16.4%
Saeml	13.9%	0.9%	-11.4%

Le mois d'octobre a connu une activité exceptionnelle sur les deux ports avec des tonnages en progression respectivement au Croisic et à La Turballe de 66 et 79 % et des chiffres d'affaires de 64 à 30 % par rapport à octobre 2013.

Au Croisic, la saison de langoustine a été sans équivalent de mémoire de pêcheurs.

La Turballe continue à rattraper son retard en CA du début d'année (-8.6 % à fin septembre)

A la fin du mois, la Saeml enregistre un tonnage en progression de près de 14 % en tonnage, et résorbe son retard par rapport à l'an passé (+1 %).

Après un début d'année difficile en raison des conditions météo, l'année 2014 devrait s'achever au même niveau que 2013.

2. Point sur les investissements

M. PALLADIN fait un point sur l'ensemble des investissements en cours et des délais estimés d'achèvement.

En ce qui concerne le local technique de la SNSM, le port n'a pas prévu de réaliser la mezzanine initialement prévue pour des raisons budgétaires. Cependant la SNSM pourrait faire réaliser cet aménagement à ses frais si elle le désire durant la construction du local.

Les projets futurs d'aménagement portuaires sont également évoqués.

3. Barèmes 2015

L'évolution générale des barèmes 2015 ne sera que de 0.5 % compte tenu de l'inflation.

Pour la plaisance, le surcôt « non-résidents » sera définitivement supprimé, ce qui entrainera une baisse des tarifs pour cette catégories d'usagers. La réforme de la taxe foncière n'ayant toujours pas été appliquée, les tarifs seront donc établis sous réserve d'une évolution de cette taxe.

Pour les retraités à la pêche, deux réunions de concertation ont permis d'arrêter un projet de barème comme suit :

Tarifs variables selon trois classes de tailles avec une remise de 70 % sur le tarif plaisance. Soit :

Taille	Tarifs 2015
< 6 m ht	230
de 6 à 7.5 m ht	269
> 7.5 m ht	317

La suppression de ces trois classes de taille pour reprendre les classes de tailles habituelles feront l'objet d'une consultation ultérieure avec les intéressés.

Quelques points nouveaux du barème 2015 :

- ☞ Les barèmes précisent également que la redevance pour traitement des eaux de lavage est bien la même quel que soit le mode de lavage de coques.
- ☞ Enfin, les opérations de débarquements de thon couvertes par la REPP en cas de vente directe ne prévoient la mise à disposition que d'un seul agent du port. En cas de demande d'agent supplémentaire, cette prestation sera facturée au tarif en vigueur.
- ☞ La redevance pour traitement des DIB dangereux a été alignée sur les coûts facturés au Port.
- ☞ LA RUPP a été modulé en fonction du statut des navires (sous contrat ou non).
- ☞ Les prestations transport sont désormais inscrites au barème.

Le Comité consultatif des usagers du port de La Turballe émet un avis favorable à ce barème 2015.

En question diverses, les usagers demandent la mise en place d'un éclairage du ponton carburant. Ce point sera traité par le port rapidement.